

# Lettre du castor

N° 86 LOIRE & biodiversité <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

février 2014

## CE QUE VA NOUS COÛTER LA RELANCE DE LA DÉVIATION DE MARDIÉ...

*Si Eric Doligé avait "oublié" de persister à vouloir nous imposer ses mauvais projets, ceux qui refusent ses gâchis financiers l'auraient sans doute oublié... Mais, malgré dix-huit ans d'échecs répétés, malgré les finances en berne, malgré... , il a choisi de "remettre le couvert". Alors il va devoir s'expliquer, le cas échéant devant les tribunaux, sur l'usage inconsidéré fait de nos impôts, notamment pour un PPP avorté.*

*Estimé au départ à 85 MF, soit 13 M€ ; en mars 2005, à 42,2 M€ ; et maintenant à 80 M€, la déviation de la RD921 et son pont coûteraient in fine au bas mot 100 M€ (hors frais financiers). Compte tenu de 30% d'inflation sur la période 1996/2014, c'est six fois l'estimation initiale. Et avec 14% d'inflation sur la période 2005/2014, c'est plus de deux fois l'estimation acceptée par l'assemblée délibérante !*

*INGEROP avait "démonstré" qu'un PPP serait beaucoup plus efficace qu'une autre procédure d'exception, la "Conception-réalisation". Ce qui n'empêche pas ED de vouloir maintenant faire passer son pont... en C.-R. ! Il éviterait ainsi une procédure normale de Concours "Loi MOP" ouvert à la concurrence européenne. Et, "surprise-surprise", ne verrait-on pas enfin Beaudin-Châteauneuf sortir du chapeau, comme nous l'avons prophétisé ?*

*Si une Enquête d'Utilité Publique venait à être lancée, nous apporterions sans mal toutes les preuves de l'absence réelle de cette utilité publique. Mais nous porterions aussi le débat (et le contentieux) sur ces pratiques mal définies, exorbitantes du droit commun, et pour le moins "questionnantes", que le Président a tenté et tente encore de mettre en œuvre dans cette affaire pour des raisons qui devront être élucidées.*



LE PRÉFET INTERPELLÉ PAR MARDIÉVAL, PAR L'Alliance, PAR...  
Municipales : quels engagements ?  
PPP DOLIGÉ A-T-IL QUATRE SOUS POUR SES PONTS ?

- Page 2  
- Page 3  
- Page 4

# DÉVIATION DE MARDIÉ

## DÉVIATION DE MARDIÉ : LE PRÉFET INTERPELLÉ

PAR MARDIÉVAL, PAR L'Alliance, PAR LE SEA DARVOY-JARGEAU...

Le président du Conseil général a rencontré M. le Préfet du Loiret, Préfet de Région, le 30 janvier dernier pour solliciter (à nouveau), sur la base d'une mince note technique, le lancement de l'Enquête d'Utilité publique et des autres enquêtes obligatoires concernant la déviation de la RD921 sur Mardié et Darvoy. Les circonstances sont particulièrement choisies pour cet ultime (et coûteux) "baroud d'honneur" : **ED, qui n'a plus rien à perdre pour la dernière année de sa présidence, veut absolument "gagner" (ne pas perdre) la bataille de l'utilité publique. En laissant à son successeur le soin de solder, pour des raisons financières plus qu'évidentes, presque 20 ans d'errements sur les débris de son grandiose projet mort-né de Grand contournement d'Orléans.**

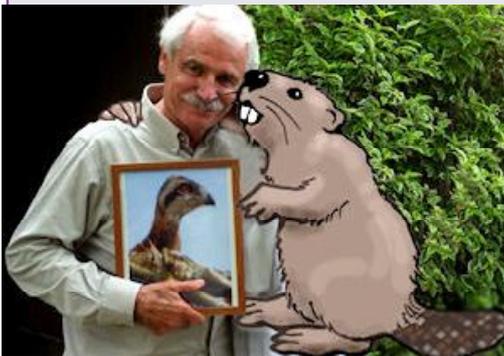
Mais nous ne pouvons pas prendre le risque de laisser continuer, sans y faire obstacle, cette manœuvre coûteuse et dangereuse. **La mobilisation a repris sans délai, et va s'amplifier... en période électorale !**



association MARDIÉVAL

Notre association a rappelé en quatre points les raisons des nombreux refus qui se sont manifestés :

- Un projet du siècle dernier, mal étudié et sévèrement impactant
- Une utilité publique non avérée
- Des fortes contestations et des mises en garde sévères de l'Europe
- Un poids financier exorbitant en période de difficultés économiques



Elle a demandé au représentant de l'Etat d'obliger le président à soumettre l'intégralité du projet, qui a été modifié et dont le prix a été multiplié par six depuis l'origine, par deux depuis le dernier vote, à l'accord de l'assemblée territoriale souveraine, avec l'ensemble de documents nouveaux qu'il voudrait voir mis à l'enquête.

## Alliance des associations pour la protection du Val de Loire patrimoine mondial

**Ce collectif d'associations ligériennes a exprimé son soutien à l'intervention de MARDIÉVAL, et a rappelé au Préfet les importants soutiens reçus par la lutte contre les déviations et ponts contestés :**

- Du Parlement européen de Bruxelles, après envoi d'une délégation d'Eurodéputés.
- Du photographe et militant écologique Yann Arthus Bertrand, qui est venu sur place pour manifester son inquiétude face à la possible destruction d'un des derniers tronçons de Loire encore sauvage à l'est d'Orléans.
- De l'essentiel des militants, associations, et ONG tournés vers le naturalisme, la valorisation de la biodiversité et la défense de l'environnement. Par exemple, l'ancien président du WWF, Claude Dumont, qui avait évalué le projet de pont à Mardié comme clairement "Grenello-incompatible".
- De nombreuses personnalités et organisations politiques européennes, nationales, régionales et locales.

## Syndicat d'Exploitants Agricoles Darvoy – Jargeau

Le SEA local, à juste raison, a fait valoir les impacts négatifs du projet spécifiques à l'exploitation agricole :

« Du point de vue agricole, le Loiret, depuis dix ans a perdu 4,3% de sa S.A.U. (Surface Agricole Utile) du fait de l'artificialisation et du reboisement contre 3,3% au plan national. En France, l'équivalent d'un département agricole disparaît tous les six ans.

Les "Jeunes Agriculteurs" du Loiret ont rencontré les Députés du Département pour les sensibiliser sur ce sujet et leur expliquer que les terres agricoles ne constituent pas des réserves foncières. Ils ont été bien compris. Désormais, ce sont des actes en faveur du durable et non le gaspillage d'un patrimoine qui n'est pas inépuisable qu'il nous faut mettre en place. Pour ce projet, un kilomètre de route équivaut à plus de deux hectares de terres perdues. »

L'Alliance Val de Loire a communiqué à **Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie**, et à **Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur**, les copies de ses courriers accompagnés du courrier initial de MARDIÉVAL à **Pierre-Etienne Bisch, Préfet du Loiret, Préfet de Région**.



# DÉVIATION DE MARDIÉ

## Un poids financier **exorbitant** en période de difficultés économiques

On l'a vu, le président du Conseil général a affiché publiquement (et à nos frais, 60 000 € !) qu'un manque à gagner prétendu de 23 M€, imputé à l'Etat, "asphyxiait" le Département. Néanmoins, il persiste à vouloir engager ce projet **particulièrement dispendieux** au regard de son **utilité publique plus que contestable**. Estimé au départ à 85 MF, soit **13 M€** ; en mars 2005, à **42,2 M€** ; et maintenant à **80 M€**, il coûterait *in fine* au bas mot **100 M€**. Compte tenu de 30% d'inflation sur la période 1996/2014, c'est **six fois l'estimation initiale**. Et avec 14% d'inflation sur la période 2005/2014, c'est **plus de deux fois l'estimation acceptée par l'assemblée délibérante** !

Ne pas négliger **plus de 10 M€** déjà gaspillés sur ce dossier **avant tout début d'une éventuelle réalisation**, dont une bonne partie pour la tentative, heureusement avortée, de se défausser sur le PPP... qui aurait été encore un peu plus ruineux. Et n'oublions pas surtout que deux opérations similaires sont programmées à la suite de la déviation sur **Mardié et Darvoy, à Sully-sur-Loire et à Baule : ce sont donc environ 300 M€ de travaux qu'il faudrait bientôt financer, pour des déviations... de moins en moins justifiées !**

L'avant-projet voté par les Conseillers généraux pour la RD 921 en 2005 a été **substantiellement modifié**, concernant le tracé au sud de la Loire qui est repassé sur Darvoy. **L'estimation des ouvrages** acceptée en 2005 par les élus **a augmenté de 100%** pour une réalisation équivalente, modifiant de tout au tout la "rentabilité" de l'investissement ; et **la conjoncture n'a plus rien à voir** avec celle qui avait conduit à initier ce projet.

Dans ces conditions, on voit mal comment l'exécutif départemental, en se limitant à un feu vert de la seule Commission permanente, pourrait escamoter l'**obligation de soumettre à nouveau l'intégralité du projet à l'accord de l'assemblée territoriale souveraine**, avec l'ensemble de documents nouveaux qu'il voudrait voir mis à l'enquête ; et la **nécessité de débattre sur l'opportunité** d'engager, dans un contexte économique actuel imposant la modération, un financement deux fois plus élevé que celui qu'ils avaient jugé raisonnable.

### **UN PONT EN "CONCEPTION-RÉALISATION" : encore du "pas net" !**

Le monopole de Baudin Chateauneuf aurait-il besoin d'une procédure "spéciale" ???

Nous n'avons rien contre l'entreprise qui a réalisé tous les ponts du Loiret de l'époque moderne, y compris sous l'A19. Mais nous trouvons admirables les efforts de politiques prétendument "libéraux" attachés à la concurrence... pour perpétuer cet amical monopole local. Le choix du type de pont le plus "ringard", mais familier à l'entreprise de construction métallique, remonte à 2005... mais réapparaît maintenant malgré les exigences du Patrimoine mondial !

Quant à la procédure de "conception-réalisation" retenue pour le seul pont, sans aucune justification, ses écueils connus sont rappelés par la MI OCP\* : un concepteur non indépendant **"en posture de faiblesse pour défendre la qualité architecturale"** face à l'économiste, puis à l'entrepreneur ; et, sauf à disposer d'un programme "plus complet" et plus rigoureux, et sauf à faire preuve d'un "professionnalisme sans faille", **une grande difficulté à résister aux réclamations financières du groupement**. Et quant aux conditions d'attribution d'un tel marché, particulièrement limpides ;-(, avec un appel d'offres restreint, disons pudiquement qu'elles permettent d'éviter trop de concurrents mal connus...

\* Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Recours contentieux à prévoir contre le choix du C.-R.!

## Municipales : quels engagements ?

Certes, un vote pour une liste municipale peut se fonder sur une multitude de critères d'ordre politique, financier, urbanistique... ou tenant à la personnalité des candidats. Nous n'avons pas à rentrer dans toutes ces considérations, mais juste à tenter d'évaluer le soutien que nous pourrions obtenir dans nos deux luttes essentielles, dont l'issue sera **déterminante** pour l'avenir de Mardié et de notre Val de Loire : contre le pont, contre la carrière. **En tout cas, il faut aller voter !**



### **Continuer à Agir Ensemble pour Mardié** (Christian Thomas)

**"Nous mettrons tout en œuvre pour empêcher l'installation d'une carrière ou la construction d'un pont sur la Loire dans notre commune."** Cet engagement figure sur le site de la liste, même si ce n'est pas au premier plan. Il vient en complément de la **délibération** très motivée et précisée votée en octobre 2011 par toute l'équipe municipale qui (moyennant quelques remplacements) demande sa reconduction en mars. Et du **refus**, à l'automne dernier, de participer à la manœuvre des CIAF.

Cela laisse espérer enfin une attitude résolument plus "offensive", déterminée et transparente que par le passé : c'est en conjuguant les initiatives municipales et les actions associatives que nous gagnerons.



### **Un Nouveau Souffle pour Mardié**

(Dominique Lautrette)

L'ancien maire de Mardié s'est attaché un bon nombre de personnes qui militent depuis longtemps contre la déviation avec pont et contre la carrière. Lui-même ne nous avait jamais fait défaut dans nos refus. Il avait été **à nos côtés** à plusieurs occasions, notamment lors de la venue de la délégation européenne. Même si certains ont pu lui reprocher de ne pas être suffisamment offensif ou de ne pas prendre assez d'initiatives pour contrer les manœuvres "préparatoires" du CG45. Elu minoritaire en fin de ce mandat, D. Lautrette a signé avec les autres conseillers la **délibération** unanime rejetant la déviation.

## **PP DOLIGÉ A-T-IL (ENCORE) QUATRE SOUS (DE NOS IMPÔTS) POUR SES PONTS ?**

# **"FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS !"**

« Depuis plusieurs mois, la vétusté de certains ponts du Loiret est pointée du doigt. La faute à plusieurs incidents significatifs. Le conseil général se veut rassurant. »

LaRep.fr, 27 janvier 2014



Nous avons titré à l'époque : "Double peine pour Mardié". On pourrait dire maintenant : "Triple peine"... A croire que c'est encore ED qui s'acharne sur le "Village gaulois" !

Pour nous forcer à accepter un nouveau pont, aurait-il saboté notre vieux "Pont-aux-Moines" ?

La réalité est sans doute plus prosaïque que cela : **le Département n'a plus le sou !** Et notre Conseiller général Thierry Soler avait déjà critiqué sévèrement une conséquence navrante des choix de l'exécutif : l'entretien du réseau des routes secondaires était désormais sacrifié, au dépens des "petits" usagers...

alors même que le CG45 venait de payer son lourd tribut à une inutile A19 concédée à VINCI, et dépensait en études pour trois projets de déviations routières sans utilité publique à venir !

## **Composition des deux CIAF Nord et Sud : une blague ?**

Les Commissions Intercommunales d'Action Foncière doivent comporter des membres choisis au titre de **"personnes qualifiées en protection de la nature"**. Voici le choix improbable et pittoresque qui en a été fait ici :

- un **céréaliériste beauceron**, ancien maire divers droites d'une commune de 200 habitants,
- un **agent de la Fédération départementale des chasseurs** du Loiret,
- une **fermière beauceronne** (en conversion vers l'agriculture biologique, quand même...), pour les titulaires ; et pour les suppléants : un **maire beauceron** (de droite), **ingénieur agronome retraité** ; un **agent "élevage" de la Chambre d'Agriculture** ; la **Chargée de mission "Espaces naturels sensibles" du CG45** (sic) ; le **vice-président du Comité Loiret de la FFR**.

Entre nitrates et plombs, ces zozos seraient donc des ardents protecteurs de la Nature ? Ça se saurait ! En aucun cas, évidemment, plutôt des comparses. Mais cette farce est tout à fait symptomatique du mépris que porte l'exécutif du Département à ces commissions... qu'il compte conduire exactement là où il veut qu'elles aillent.

Une preuve supplémentaire : pour représenter le Président, on a placé naturellement le Conseiller général UMP local dans la CIAF Sud... Tandis qu'au nord, le dangereux Thierry Soler, EELV, dont ils ont peur, est **"non grata"** : il a été écarté... au profit du vice-président "Routes" du CG45 ! C'est ça, la démocratie Doligéenne !

## **ARTE : LES MÉDIAS COMMencent À RÉVÉLER LES SCANDALES DES PPP**



### **Les partenariats public privé : un marché de dupes ? | ARTE**

il y a 3 jours ... Les grandes banques d'investissement et les magnats du bâtiment sont les premiers à profiter de ces partenariats public-privé (PPP). Avec des ...

Dès l'annonce par le CG45 de la mise en oeuvre d'un PPP pour le pont de Mardié, le Castor énervé a annoncé les dysfonctionnements de ce système opaque déjà "vendu" par les "majors" dans le passé sous d'autres vocables. Et prédit que ces affaires finiraient en contentieux "indémérables" !

Après exposition de quelques scandales retentissants, c'est un diagnostic plus général et "structurel" qu'a présenté ce reportage : coût, complexité, contrats cachés, conflits... **Des PPP, ou des CCCCC ?** En France, c'est déjà le reflux pour ce type de projets en PPP. Mais hélas, on n'en a pas fini avec scandales et procès !

## **Les Balbuzards pêcheurs reviennent de migration en mars :**

Il devient urgent de vous inscrire à la Balbuletterie ! **Loire & biodiversité**

**Loire & biodiversité** : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>



Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : [le-castor-enerve@orange.fr](mailto:le-castor-enerve@orange.fr)

Blog naturaliste **Loire & biodiversité** : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

